



# Conditions applicables aux opérations promotionnelles - promotion Shell Recharge x BYD

Mai 2023

Shell EV Charging Solutions France SAS (opérant sous le nom de " **Shell Recharge Solutions**") propose régulièrement des actions promotionnelles, dont la Promotion décrite ci-dessous.

La Promotion est soumise aux présentes conditions générales (ci-après "**Conditions de la Promotion**"). En participant à la Promotion, vous acceptez ces Conditions de la Promotion.

<b>Promotion</b>	<p>Lors de l'achat d'un véhicule BYD chez l'un des concessionnaires sélectionnés, les clients recevront une carte de recharge Shell Recharge x BYD. Cette carte de recharge permet aux clients de bénéficier d'une réduction promotionnelle de 0,15 € par kWh sur le réseau de recharge CC détenu et exploité par Shell Recharge.</p> <p>La remise sera disponible pour un client pendant un (1) an à partir de la date d'activation de la carte, pendant la période de promotion. Les clients peuvent choisir de la prolonger d'un an, avec un maximum de deux renouvellements au cours de deux années consécutives. La promotion peut être activée à tout moment, mais pour bénéficier de l'intégralité des trois ans, elle doit être activée avant le 1er juin 2026.</p> <p>La remise s'applique uniquement si la carte de recharge Shell Recharge x BYD ou l'appli Shell Recharge avec la carte de recharge Shell Recharge x BYD connectée est utilisée pour la transaction de recharge. La remise ne s'applique pas aux chargeurs CC qui n'appartiennent pas et qui ne sont pas gérés par Shell Recharge, ni aux chargeurs CA du réseau de recharge public. Ils sont cependant disponibles au prix normal.</p> <p>Si l'utilisation par le client est plus de cinq (5) fois supérieure à l'utilisation moyenne d'un client, Shell Recharge Solutions se réserve le droit de mettre fin prématurément à la promotion.</p>
<b>Critères d'éligibilité</b>	Pour bénéficier de cette promotion, les clients doivent résider en France et disposer d'une carte de recharge Shell Recharge x BYD.
<b>Période de</b>	La promotion est valable du 1er juin 2023 à 00h00 GMT jusqu'au 31 mai 2029 à 23h59



<b>Promotion</b>	GMT.
<b>Activation</b>	Les clients n'ont pas besoin d'activer la promotion, mais ils doivent activer la carte de recharge. Toutes les cartes de recharge Shell Recharge x BYD actives bénéficient automatiquement du prix réduit sur les points de recharge désignés.
<b>Client</b>	Personne physique ou morale établissant ou ayant établi une relation légale avec Shell Recharge Solutions et BYD.
<b>Partenaire</b>	BYD distribue les cartes de recharge Shell Recharge x BYD lors de la vente de ses VE chez les concessionnaires participants.
<b>Coordonnées du responsable de la promotion</b>	Shell EV Charging Solutions UK Ltd t/a Shell Recharge Solutions dont le siège social se situe au <b>Shell EV Charging Solutions France SAS, 11-13 Cours Valmy, 92800 Puteaux, France</b> (« Shell Recharge Solutions »)  BYD Europe B.V., dont le siège social se situe au s-Gravelandseweg 256, 3125 BK Schiedam, Pays-Bas. Chambre de commerce : 24288673 (« Partenaire »)

## Conditions

- Définitions.** Dans les présentes Conditions Générales, les termes en majuscules ont la signification qui leur est donnée dans le tableau ci-dessus.
- Période de la Promotion.** La Promotion est ouverte à tous les clients qui remplissent les Critères d'Eligibilité. Pour bénéficier de la Promotion, le client devra procéder à l'activation avant l'expiration de la Période de Promotion (ou jusqu'à ce que la Promotion prenne fin conformément aux présentes Conditions Générales).
- Validation.** Si un numéro de client, une adresse e-mail et/ou d'autres détails de compte sont requis pour l'activation, Shell Recharge Solutions utilisera ces détails de compte pour valider le statut de compte actif du client chez le Partenaire. Les données personnelles sont traitées conformément à la [politique de confidentialité](#).
- [Clients Professionnels.** Lorsqu'un participant est un dirigeant et/ou un employé d'une société ou d'une organisation ayant une relation avec Shell Recharge Solutions, il doit :
  - avoir la permission de son employeur pour participer ;
  - informer Shell Recharge Solutions immédiatement s'ils ont participé à la promotion et qu'ils ne sont pas autorisés à participer ; et
  - être responsable de toute obligation fiscale pouvant résulter de la réception de tout avantage.

Shell Recharge Solutions désactivera la Promotion pour le Client si un participant n'est pas autorisé à participer à la Promotion. Shell Recharge Solutions se réserve également le droit de désactiver la Promotion pour d'autres participants lorsqu'elle sait que le participant est un dirigeant ou un employé



de la même société ou organisation, si elle reçoit une notification indiquant que les employés, les dirigeants ou le personnel de cette société ou organisation ne sont pas autorisés à participer à la Promotion.]

- 5. [Partenaire.** Dans le cadre des Critères d'Eligibilité, le Client peut être tenu d'avoir une relation d'affaires active avec le Partenaire afin de participer à la Promotion. Dans de telles circonstances, si la relation d'affaires du Client avec le Partenaire cesse (par exemple à la suite de la résiliation des contrats en vigueur entre le Client avec le Partenaire), la Promotion sera désactivée pour le Client par Shell Recharge Solutions à tout moment pendant la Période de Promotion.]
- 6. Procédure de réclamations.** Les questions, commentaires ou réclamations concernant la Promotion ou ces Conditions Générales peuvent être soumis au service clientèle de Shell Recharge Solutions par téléphone, par e-mail ou via notre chat. De plus amples informations sur la procédure de réclamation de Shell Recharge Solutions sont disponibles à l'adresse suivante <https://shellrecharge.com/fr-fr/assistance>.
- 7. Cumul de Promotions.** La Promotion n'est pas valable en combinaison avec d'autres promotions de Shell Recharge Solutions. La Promotion est personnelle et ne peut être transférée. Si le Client demande plusieurs promotions en même temps, soit la promotion avec la réduction la plus élevée sera offerte, soit le client aura le choix de la promotion à activer, à la discrétion de Shell Recharge Solutions.
- 8. Responsabilité.** Ni Shell Recharge Solutions, ni ses filiales ou affiliés, ni les auxiliaires ou les tiers engagés par eux ne sont responsables des dommages et/ou des coûts supplémentaires résultant de cette Promotion, à l'exception de la responsabilité qui ne peut être exclue par la loi (par exemple, en vertu des lois et règlements obligatoires de protection des consommateurs), auquel cas la responsabilité de Shell Recharge Solutions est limitée au minimum autorisé par la loi. Shell Recharge Solutions n'est pas non plus responsable des conséquences d'erreurs évidentes (coquilles dactylographiques).
- 9. Modifications.** Shell Recharge Solutions aura le droit, à sa seule discrétion, de modifier ces Conditions Générales à tout moment, ou d'arrêter ou de modifier la Promotion sans donner de raison si les circonstances l'exigent, sans être en aucune façon responsable envers le Client pour tout dommage ou coût. Shell Recharge Solutions informera le Client à l'avance de tout changement important, sauf si cela n'est pas raisonnablement possible.
- 10. Invalidité.** Si l'une des dispositions des présentes Conditions Générales est jugée invalide, illégale ou inapplicable, cela n'affectera pas l'applicabilité des autres dispositions.
- 11. Droit applicable.** La Promotion et les présentes Conditions Générales (y compris tout litige non contractuel ou toute réclamation en découlant) sont régies par le droit français. Tout litige lié aux présentes Conditions Générales ou en découlant doit être porté devant les tribunaux français compétents. Ce choix de loi et de juridiction est sans préjudice de la protection accordée au Client en vertu de la loi obligatoire du pays de résidence du Client.